



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

SOMMAIRE

1.	La reprise des résultats 2024	3
2.	L'équilibre budgétaire du budget primitif 2025	4
3.	La section de fonctionnement	4
3.1	Les recettes de fonctionnement	4
3.2	Les dépenses de fonctionnement	5
3.3	Les opérations d'ordre et d'équilibre budgétaire	7
4.	La section d'investissement	7
4.1	Les recettes d'investissement	7
4.2	Les dépenses d'investissement	8
5.	Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2025	9

1. La reprise des résultats 2024

Le budget primitif 2025 reprend les résultats antérieurs reportés dont le montant s'établit à 12 374 118,39 € au 31 décembre 2024 :

En euros	CA 2024
Dépenses de fonctionnement 2024 (1)	2 952 143,51
Recettes de fonctionnement 2024 (2)	3 913 923,02
Résultat de fonctionnement de l'année 2024 (3)=(2)-(1)	961 779,51
Résultat antérieur reporté (4)	11 847 111,63
Résultat de fonctionnement de l'exercice (5)=(3)+(4)	12 808 891,14
Dépenses d'investissement 2024 (6)	6 646 162,39
Recettes d'investissement 2024 (yc affectation au 1068) (7)	6 614 263,47
Résultat d'investissement de l'année 2024 (8)=(7)-(6)	- 31 898,92
Résultat antérieur reporté (9)	- 402 873,83
Résultat d'investissement de l'exercice (10)=(8)+(9)	- 434 772,75
Résultat cumulé (11)=(5)+(10)	12 374 118,39
Restes à réaliser (12)	-
Résultat à reprendre au BP 2025 (13)=(11)-(12)	12 374 118,39

L'affectation des résultats de l'exercice 2024 permet de reprendre un excédent de fonctionnement atteignant 12 374 118,39 € ainsi qu'un déficit d'investissement reporté de - 434 772,75 € et 434 772,75 € d'affectation en réserves afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

En euros	CA 2024
Résultat de fonctionnement de l'exercice	12 808 891,14
Besoin de financement de la section d'investissement	
--> Résultat d'investissement	- 434 772,75
--> Solde des restes à réaliser	-
Affectation au 1068	434 772,75
R002 (résultat de fonctionnement reporté)	12 374 118,39
R001 (résultat d'investissement reporté)	- 434 772,75
TOTAL	12 374 118,39

2. L'équilibre budgétaire du budget primitif 2025

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	18 324 237,19 €
Recettes	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	16 570 477,76 €
Recettes	

La maquette budgétaire figure en partie 5 du présent document.

3. La section de fonctionnement

Hors résultat reporté, le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 5 800 118,80 € pour un volume de dépenses réelles de fonctionnement de 3 188 532,18 €.

Une fois les amortissements (nets des neutralisations) couverts (54 600,83 €), l'équilibre de la section de fonctionnement du BP est assuré par un virement à la section d'investissement pour un montant de 14 931 104,18 € soit un montant total d'autofinancement budgétaire de 14 985 705,01 €.

3.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se composent principalement des redevances versées par les concessionnaires et des résultats reportés.

La décomposition des recettes de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

En euros	BP 2024	BP 2025	% évol.	% dans le total
70 - Produit des services et du domaine	1 631 144,00	1 460 000,00	-10%	8%
74 - Dotations et participations		110 018,80	non significatif	1%
75 - Produits de gestion courante	2 284 925,00	4 230 100,00	85%	23%
77 - Produits exceptionnel	95 000,00	-	non significatif	0%
013 - Atténuation de charges	-		non significatif	0%
Total recettes de fonctionnement	4 011 069,00	5 800 118,80	45%	32%
Dotations aux amortissements et provisions	150 000,00	150 000,00	non significatif	1%
Total opérations d'ordre	150 000,00	150 000,00	non significatif	1%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 161 069,00	5 950 118,80	43%	32%
Excédent reporté	11 847 111,63	12 374 118,39	4%	68%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS	21 018 270,67	18 324 237,19	-13%	100%

Les recettes de fonctionnement comprennent tout d'abord l'excédent antérieur reporté tel qu'il ressort du compte administratif 2024 et de l'affectation des résultats, soit 12 374 118,39 €.

Elles comprennent ensuite les redevances des concessions pour un montant total de 3 760 000 € :

- La redevance pour occupation du domaine public rétrocédées aux collectivités membres du Syndicat soit 800 000 €.
- La mise à disposition des ouvrages et le remboursement de l'annuité d'emprunt pris en charge par le syndicat soit un produit total de 1 250 000€.
- La redevance de contrôle, la redevance cogénération et le remboursement des taxes foncières : 1 710 000 €.

Depuis 2022, l'évolution des redevances versées (hors remboursement de la TF estimé à 660 000 € en 2025) est la suivante :

En euros	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Redevance d'occupation du domaine public	982 778	819 732	800 000
ILD	828 544	687 071	670 533
SUC	137 614	107 730	105 137
ENERBIOSA	16 620	24 930	24 330
Redevance de mise à disposition d'ouvrages/terrains	1 407 509	1 220 737	1 250 000
ILD	547 423	547 423	547 423
SUC	860 085	673 314	702 577
Redevance de contrôle	944 791	975 675	993 000
ILD	770 555	796 151	810 288
SUC	150 282	155 636	158 400
ENERBIOSA	23 954	23 888	24 312
Redevance cogénération (article 3 - avenant n°13)	3 335 078	3 016 144	57 000
ILD			57 000
TOTAL GENERAL	3 335 078	3 016 144	3 100 000

A ces recettes s'ajoutent en 2025 :

- 110 018,80 € de subventions versées par l'ADEME (61 870 €) et la Région (48 148,80 €) pour le financement des études sur le schéma directeur.
- 1 930 000 € de redevance CEE versée par ILD dans le cadre de l'avenant n°14 qui viennent alimenter le fonds d'aide à la sobriété énergétique des abonnés logements.

Enfin, une recette d'ordre est prévue à hauteur de 150 000 €, il s'agit de la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

3.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les dépenses d'administration générale et les versements des sommes versées par les concessionnaires aux communes membres.

La décomposition des dépenses de fonctionnement, leur structure et leur évolution sont les suivantes :

En euros

	BP 2024	BP 2025	% évol.	% dans le total
011 Charges à caractère général	1 644 100,00	1 853 200,00	13%	10%
012 Charges de personnel	506 700,00	372 800,00	-26%	2%
65 Charges de gestion courante	1 245 800,00	911 420,00	-27%	5%
66 Charges financières	69 050,00	51 112,18	-26%	0%
67 Charges exceptionnelles	-	-		
Total dépenses de fonctionnement	3 465 650,00	3 188 532,18	-8%	17%
Virement à la section d'investissement	12 288 472,63	14 931 104,18	22%	81%
Dotations aux amortissements et provisions	254 058,00	204 600,83	-19%	1%
Total opérations d'ordre	12 542 530,63	15 135 705,01	21%	83%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 008 180,63	18 324 237,19	14%	100%

Parmi les principales évolutions par rapport au BP 2024 :

- La prise en compte des crédits nécessaires à la réalisation d'une mission d'AMO technique, juridique et financière pour le renouvellement de la concession de la SUC (100 000 €) et à la réalisation des phases non produites en 2024 par l'AMO en charge du schéma directeur (141 000 €).
- L'inscription de crédits pour 150 000 € pour le versement de subventions (67 500 €) et la réalisation d'études (67 500 €) dans le cadre du fonds d'aide à la sobriété énergétique des abonnés logements.

Les charges à caractère général (chapitre 011) ont été évaluées au plus près des consommations 2024 et totalisent un montant de 1 853 200 € au budget primitif 2025. Elles progressent de 13% par rapport au BP 2024.

Elles comprennent principalement les charges d'électricité, la location des locaux (267 000 € contre 233 000 € au budget primitif 2024), les fournitures d'entretien, les fournitures de petit équipement et les fournitures administratives.

Elles comprennent par ailleurs les charges liées aux différents honoraires d'avocats et les prestations des bureaux de contrôle pour les concessions de service public. Les redevances de contrôle permettent de couvrir cette dépense.

Des crédits d'un montant de 308 500 € sont prévus pour la mission d'AMO technique, juridique et financière pour le renouvellement de la concession de la SUC (100 000 €), la réalisation des phases non produites en 2024 par l'AMO en charge du schéma directeur (141 000 €) et la réalisation d'études (67 500 €) dans le cadre du fonds d'aide à la sobriété énergétique des abonnés logements.

Les dépenses couvrent également les autres impôts et les taxes foncières des centrales payées par GENERIA. Les sommes sont remboursées par les concessionnaires.

Les charges de personnel (chapitre 012) prévisionnelles (372 800 €) sont en baisse de 26% par rapport à 2024. Elles sont estimées à partir des effectifs prévus pour l'année 2025.

Les personnels du Syndicat, qu'ils soient permanents ou en cumul d'activités assurent le bon fonctionnement du Syndicat ainsi que le suivi et le contrôle des concessions qui présentent de multiples enjeux complexes.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont budgétées à hauteur de 911 420 €.

Leur évolution par rapport à 2024 résulte de :

- La baisse des redevances à reverser aux collectivités membres (-220 000 €), conséquence de la diminution des redevances versées par les concessionnaires en 2024 par rapport à 2023.
- L'inscription d'un crédit de 67 500 € pour le versement de subventions dans le cadre du fonds d'aide à la sobriété énergétique, estimé à 200 000 € au BP 2024.

Les autres charges de gestion courante concernent les indemnités versées aux élus (maintenues à 29 800 € au BP 2025) ainsi que les dépenses liées à la maintenance des logiciels informatiques (17 000 €).

Les charges financières (chapitre 66) concernent le remboursement des intérêts de l'emprunt de 51 112,18 € pour le terrain Noël Pons à Nanterre qui se terminera en septembre 2027.

3.3 Les opérations d'ordre et d'équilibre budgétaire

Le montant des amortissements des immobilisations prévues au budget primitif 2025 est de 204 600,83 €. Le montant relatif à la neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées est de 150 000 € au BP 2025.

Par ailleurs, l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement est atteint par un virement à la section d'investissement d'un montant de 14 931 104,18 €.

L'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement et affecté au financement des dépenses d'investissement s'élève donc à 14 985 705,01 €.

4. La section d'investissement

4.1 Les recettes d'investissement

La composition des recettes d'investissement est la suivante :

En euros	BP 2024	BP 2025	% dans le total
10 - Dotations (FCTVA)			0%
13 - Participations et subventions	1 000 000,00	1 000 000,00	6%
16 - Dette nouvelle	-		0%
Total recettes d'investissement	1 000 000,00	1 000 000,00	6%
Virement de la section de fonctionnement	12 288 472,63	14 931 104,18	90%
Dotations aux amortissements et provisions	254 058,00	204 600,83	1%
Total opérations d'ordre	12 542 530,63	15 135 705,01	91%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 542 530,63	16 135 705,01	97%
Affectation en réserves	6 402 873,83	434 772,75	3%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS	19 945 404,46	16 570 477,76	100%

Cette année, elles comprennent, outre les opérations d'ordre et le virement de la section de fonctionnement ainsi que l'affectation en réserves, une subvention de 1 000 000 €.

Cette subvention correspond à la part « Région » du fonds chaleur pour le projet de la centrale agro-pellets. Une somme du même montant est prévue en dépenses d'investissement. En effet, GENERIA encaissera la subvention et la reversera à Idex La Défense.

4.2 Les dépenses d'investissement

La composition des dépenses d'investissement est la suivante :

En euros	BP 2024	BP 2025	% dans le total
20 - Immobilisations corporelles	150 000,00	10 000,00	0%
204 - Subventions d'équipement versées	-	1 852 000,00	11%
21 - Immobilisations incorporelles	11 767 030,63	12 630 521,29	76%
27 - Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	0%
13 - Participations et subventions	1 000 000,00	1 000 000,00	6%
16 - Remboursement du capital de la dette	472 500,00	490 183,72	3%
Total dépenses d'investissement	13 392 530,63	15 985 705,01	96%
Dotations aux amortissements et provisions	150 000,00	150 000,00	1%
Total opérations d'ordre	150 000,00	150 000,00	1%
Restes à réaliser	6 000 000,00	-	0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 542 530,63	16 135 705,01	97%
Déficit d'investissement reporté	402 873,83	434 772,75	3%
TOTAL dépenses D'INVESTISSEMENT AVEC REPRISE DES RESULTATS	19 945 404,46	16 570 477,76	100%

Les crédits prévus concernent notamment :

- Le remboursement du capital de l'emprunt pour le terrain Noël Pons (490 183,72 €),
- Une enveloppe de 1 852 000 € pour le versement de subventions d'équipement dans le cadre du fonds d'aide à la rénovation énergétique des abonnés,
- Le reversement de la subvention de la Région au titre du fonds chaleur pour le projet agro-pellets à Idex La Défense (1 000 000 €).

Des dépenses sont également prévues pour le renouvellement du matériel et des licences informatiques, ainsi que d'éventuels besoins en mobilier ou travaux dans les locaux.

5 Annexe : maquette simplifiée du budget primitif 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
TOTAL DEPENSES REELLES	3 188 532,18	TOTAL RECETTES REELLES	5 800 118,80
011 Charges à caractère général	1 853 200,00	70 Vente de produits	1 460 000,00
012 Charges de personnel et assimilés	372 800,00	74 Dotations et participations	110 018,80
65 Autres charges de gestion courantes	911 420,00	75 Autres produits de gestion courante	4 230 100,00
66 Charges financières	51 112,18	77 Produits exceptionnels	-
67 Charges exceptionnelles			
TOTAL DEPENSES ORDRE	15 135 705,01	TOTAL RECETTES ORDRE	150 000,00
023 Virement à la section d'investissement	14 931 104,18		
042 Opérations d'ordre de section à section	204 600,83	042 Opérations d'ordre de section à section	150 000,00
		R002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	12 374 118,39
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 324 237,19	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 324 237,19

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
TOTAL DEPENSES REELLES	15 985 705,01	TOTAL RECETTES REELLES	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	10 Dotations et fonds divers	-
204 Subventions d'équipement versées	1 852 000,00	13 Subventions d'équipement reçues	1 000 000,00
21 Immobilisations corporelles	12 630 521,29	16 Emprunts et dettes	
27 Autres immobilisations financières	3 000,00	27 Autres immobilisations financières	
16 Emprunts et dettes	490 183,72		
13 Subventions d'équipement versées	1 000 000,00		
TOTAL DEPENSES ORDRE	150 000,00	TOTAL RECETTES ORDRE	15 135 705,01
		024 Cessions	
040 Opérations d'ordre de section à section		021 Virement de la section de fonctionnement	14 931 104,18
RESTES A REALISER	150 000,00	040 Opérations d'ordre de section à section	204 600,83
D001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	434 772,75	RESTES A REALISER	-
		1068 AFFECTATION DU RESULTAT	434 772,75
		R001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	16 570 477,76	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	16 570 477,76

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le



ID : 092-259200020-20250326-1221-DE